



## AVS de la Mayenne : Appel du 15 mars 2018, pétition

Les personnels AVS, accompagnant les élèves en situation de handicap (CUI et AESH) réunis le 15 mars 2018 par la FNEC-FP **FO** 53 considèrent que leur condition est inacceptable. Depuis de nombreuses années, l'Education nationale utilise des salariés sous contrats précaires de droit public ou de droit privé sur des emplois permanents, nécessaires et pérennes. Elle leur impose des temps partiels qui génèrent des salaires de misère, elle leur refuse une vraie formation nécessaire à l'exercice de leurs missions. Même en CDI, ces contrats restent précaires. Cela devait être une revalorisation, mais il n'en est rien.

En Mayenne pour répondre à toutes les notifications MDA il faudrait recruter au moins 50 personnels à temps plein.

Nous invitons nos collègues, enseignants et AVS à signer cette pétition pour faire aboutir les revendications suivantes :

- **Non au temps partiel imposé**
- **Respect des notifications MDA**
- **Des salaires décents avec une revalorisation immédiate et conséquente de l'indice majoré**
- **La transformation de nos contrats en emplois statutaires de la Fonction publique.**

Nous mandatons la FNEC-FP **FO** pour faire connaître cet appel le plus largement possible et pour faire valoir ces revendications auprès des autorités académiques.

Nom, prénom	AVS ou enseignant...	Etablissement	Contact mail, téléphone (facultatif)	Signature

*A renvoyer par courrier (adresse ci-dessus) ou par email à [f nec.fp.53@laposte.net](mailto:f nec.fp.53@laposte.net)*

